Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502792-20260323-2026_13-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

PRESENTS : Pascal SIMON, Anne-Marie BEAUFEU, Henri DE LATTAIGNANT, Fanny GOUDE, Yvonnick BESNARD, Anita BLOT-GUEYE, Jean-Marc GEOFFROY, Clotilde Mornet, Nicolas BONNOT, Caroline FEVRIER, Armand BLANCHERIE, Enora GUILCHER, Quentin FLAMENT

ABSENTS : Margaux LAVAL (pouvoir à Enora GUILCHER), Yoann MIRIEL (pouvoir à Armand BLANCHERIE), Quentin FLAMENT (pouvoir à Pascal SIMON)

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Marie BEAUFEU

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 16 mars 2026
Date de la publication : 16 mars 2026

DCM2026.13 COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la liste des 15 commissions municipales suivantes :
-
  - Commission Finances et budget
  - Commission urbanisme
  - Commission Vie scolaire et périscolaire
  - Commission Action sociale
  - Commission Fêtes et cérémonies
  - Commission Bibliothèque
  - Commission Communication
  - Commission Vie associative et sportive
  - Commission Nature et Paysage
  - Commission Vie des hameaux
  - Commission Environnement
  - Commission Travaux structurants
  - Commission Aménagements urbains
  - Commission Maintenance et entretien

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502792-20260323-2026_13-DE

- Commission Evènements artistiques et culturels

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à un vote à main levée pour désigner les membres des commissions ;

- **DÉSIGNE**, après appel à candidatures, les membres des commissions municipales (tableau joint en annexe).

1ER ADJOINT / HENRI	2EME ADJOINT / ANNE MARIE	3EME ADJOINT /ROBIN	4EME ADJOINT /FANNY	MAIRE
PÔLE ENVIRONNEMENT, NATURE ET VIE DES HAMEAUX	PÔLE AFFAIRES SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, ET SOCIALE, FETES ET CEREMONIE	PÔLE TRAVAUX STRUCTURANTS MAINTENANCE BAT &VOIRIES	PÔLE JEUNESSE, CULTURE, EVENEMENTS ET COMMUNICATION	PÔLE FINANCES ET URBANISME
			-	
VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE	VIE SCOLAIRE ET PERISOCLAIRE	TRAVAUX STRUCTURANTS	BIBLIOTHEQUE	FINANCES ET BUDGET
ARMAND	ANITA	HENRI		ANITA
YOANN	CLOTILDE	YOANN	NICOLAS	CAROLINE
	-		CLOTILDE	HENRI
			ENORA	ROBIN
VIE DES HAMEAUX	ACTION SOCIALE	MAINTENANCE ET ENTRETIEN	COMMUNICATION	ANNE MARIE
MARGAUX	ENORA	QUENTIN	NICOLAS	FANNY
NICOLAS	MARGAUX	NICOLAS	ARMAND	
YOANN	CLOTILDE		MARGAUX	-
	ANITA		ENORA	-
NATURE ET PAYSAGE	FÊTES ET CÉRÉMONIES	AMENAGEMENTS URBAINS	VENEMENTS ARTISTIQUE ET CULTURELS	URBANISME
JEAN MARC	FANNY	ENORA	MARGAUX	HENRY
QUENTIN	ANITA	CAROLINE	ANITA	ROBIN
	ENORA	QUENTIN	JEAN MARC	
			ARMAND	
ENVIRONNENMENT		CIMETIERRE		
JEAN MARC	-		-	
CAROLINE	-			
	-			

Le Maire,
Pascal SIMON

La Secrétaire de séance,
Anne-Marie BEAUFEU